Le célébrant était, par une délicate attention de la Congrégation des Rites, Mgr Luçon, évêque de Belley, diocèse du curé d'Ars, et Sa Grandeur a officié avec une piété, une dignité, une précision qui aurait fait honneur aux cérémoniaires romains.

Ayant passé par Saint-Louis des Français ou elle avait été chapelain, elle était au courant de ces mille détails que seule la pratique peut donner et se sentait parfaitement à l'aise au milieu d'une cérémonie qui ne lui était point habituelle.

Le postulateur de la cause, M. Cazenave, procureur des Missions étangères de Paris, vint demander d'abord au cardinal préfet de la Congrégation, cardinal Tripepi, la permission de faire promulguer le bref que le cardinal lui remit, puis se dirigea vers le cardinal Rampolla pour en obtenir l'autorisation de faire cette promulgation dans sa basilique.

Ensuite de quoi un mansionnaire monta sur un ambon ou chaire recouverte de draperies, et d'une voix sonore qui s'entendait dans tout le chœur donna lecture du bref de béatification. A peine était-il terminé que tous les regards se portaient sur la gloire du Bernin, audessus de la chaire de Saint-Pierre, et qui était couverte d'un voile. Le voile tombe, et le saint curé d'Ars apparaît porté sur les nues, il est en soutane noire, avec un surplis sur lequel se détache l'étole rouge qu'il portait toujours suivant l'usage lyonnais. Sa tête est tournée vers le ciel, qui fut le terme de sa vie et le but de son apostolat. Des rayons électriques s'illuminèrent immé-